

Jean-Jacques  
**DEVAUD**

Bertrand  
**TRUTTMANN**  
MEDIATEUR  
COMMISSAIRE DE  
JUSTICE



Jean-Baptiste  
**NICOLAS**  
COMMISSAIRE DE  
JUSTICE  
Stéphanie  
**MORICE**  
MEDIATRICE  
COMMISSAIRE DE  
JUSTICE

## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

*Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009*

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE HUIT AVRIL  
DE 10H45 A 12 H**

A LA REQUETE DE :

**La CAISSE DE CREDIT MUTUEL VILLENEUVE SAINT GEORGES,**  
Société Coopérative de CREDIT MUTUEL, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le  
numéro 315 843 300 - dont le siège social est situé à VILLENEUVE SAINT GEROGES  
(94190 7 avenue Carnot, agissant poursuites et diligences de ses  
représentants légaux domiciliés audit siège.

Pour qui domicile est élu :

**Cabinet de la SCP LANGLAIS - CHOPIN,** agissant par Maître Florence  
CHOPIN, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 1 à 5 avenue Pierre Brossolette,  
94000 CRÉTEIL - Tél. 01 42 07 29 56 - Fax 01 48 70 88 98 - PALAIS CRÉTEIL 189,  
laquelle se constitue et occupera sur les présentes poursuites de saisie immobilière et ses  
suites, et au Cabinet desquels pourront être notifiés tous actes relatifs au présent  
commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie.

▸ Qu'en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Brigitte DANTHEZ, Notaire Associé à VILLENEUVE LE ROI (94), en date du 3 JUILLET 2007, contenant vente au profit de Monsieur Soufiane KHIRANI et prêt par la CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL VILLENEUVE SAINT GEORGES

D'une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec accusé de réception en date du 6 JANVIER 2021, doublé d'un courrier simple en date du 8 FEVRIER 2021.  
D'un courrier adressé par le CRÉDIT MUTUEL ILE DE France en recommandé avec accusé de réception, en date du 22 FÉVRIER 2021 à Monsieur \_\_\_\_\_, notifiant la résiliation dudit prêt, et l'exigibilité immédiate de sa créance.

La requérante est créancière de :

**Monsieur \_\_\_\_\_, né le 2 septembre 1977 à M'SILA (Algérie), de nationalité française, célibataire, demeurant chez \_\_\_\_\_, 3 Square Henri Sellier 94600 CHOISY LE ROI**

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 9 MARS 2022, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 1 rue des Maçons à ORLY (Val de Marne)

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

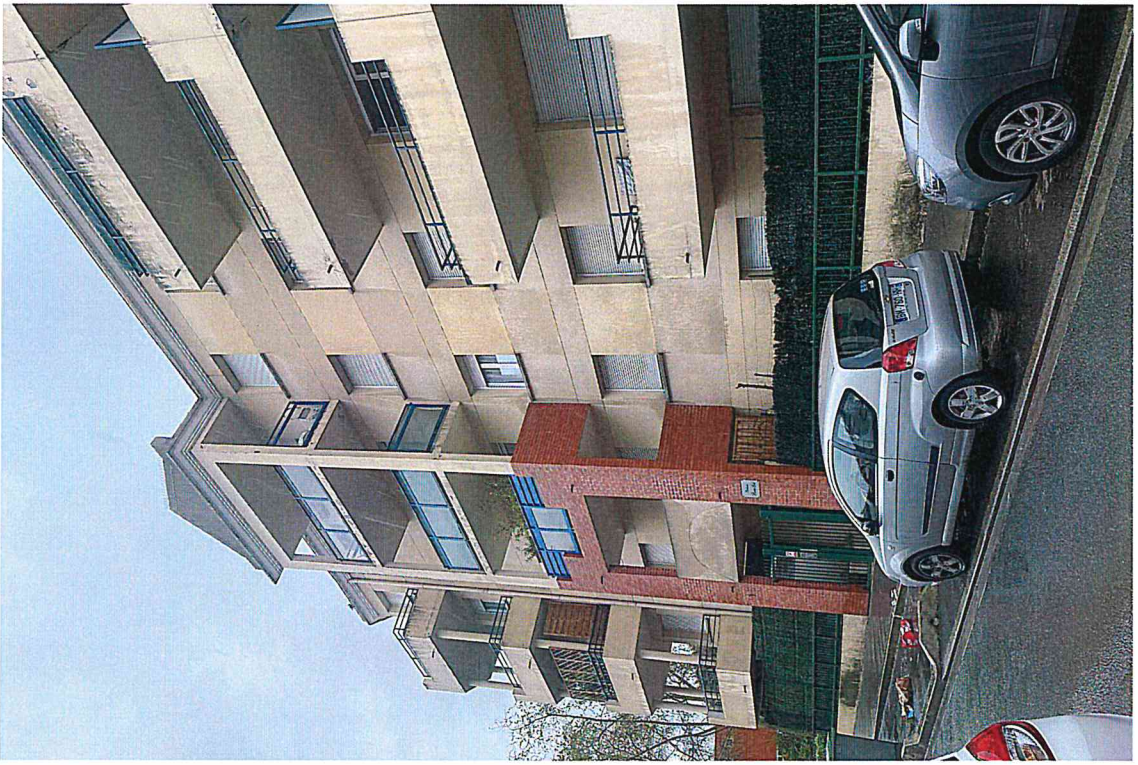
DEFERANT A CETTE REQUISITION :

*Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,*

Me suis transporté ce jour sur place 1 rue des Maçons à ORLY (Val de Marne) à 10h45 accompagné du géomètre, du serrurier et des deux témoins, n'ayant pas répondu à ma demande de rendez vous par lettre au domicile de ses parents, ni à l'avis laissé dans la porte de l'appartement objet de la procédure.

Où je procède aux constatations suivantes :





# **DESCRIPTION DU BIEN**

## **DESIGNATION**

### **DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :**

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier sis sur la commune d'ORLY (94310) 1-3 rue des Maçons, Résidence Pierre Loti, cadastré section U numéro 294, lieudit « rue des Maçons » pour 18a 89ca.

### **LOT NUMÉRO CENT TRENTE ET UN (131)**

Dans le bâtiment unique, escalier A, au deuxième étage, un APPARTEMENT de deux pièces principales (N°A205), première porte à droite, à gauche en sortant de l'ascenseur, comprenant: entrée, séjour/cuisine, chambre, dégagement, salle de bains, water-closets, placards, balcon.

Et les 81/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

### **LOT NUMÉRO TRENTE CINQ (35)**

Dans le bâtiment unique, escalier A/B - A1/B1, au deuxième sous-sol, un EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT pour voiture (235).

Et les 12/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

### **DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :**

- A cette adresse s'élève un immeuble cinq étages sur rez de chaussée.

### **OCCUPATION DES LIEUX :**

- Les lieux semblent inoccupés.
- Appartement au 2° étage porte A 205

### **AMENAGEMENT DE L'APPARTEMENT :**

- Chauffage : Electrique

### **L'appartement est composé :**

Entrée/pièce, coin cuisine, une chambre, salle de bains, WC

## **ENTREE/ PIECE**

Le sol est recouvert d'un carrelage sale,  
Les murs est recouvert de peinture sale.  
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

*Cet espace est équipé :*

- D'un éclairage plafonnier,
- D'un placard deux portes
- D'une sonnette
- D'un interphone
- D'un compteur, disjoncteur et tableau de fusibles,
- D'un radiateur de chauffage
- D'un porte fenêtre donnant sur balcon avec volet roulant

## **ESPACE CUISINE**

*Coté droit*

Le sol est recouvert d'un carrelage sale,  
Les murs est recouvert de peinture en état d'usage.  
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage, sale.

*Cet espace est équipé :*

- D'un évier inox composé d'un bac et une paillasse, reposant sur un meuble, avec protection murale carrelée
- Deux placards hauts,
- D'une plaque de cuisson hors d'usage
- D'une hotte aspirante,
- D'une bouche d'aération haute,

## **SAS**

*Porte droite*

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage,  
Les murs est recouvert de peinture en état d'usage.  
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Ce SAS dessert la chambre, les WC et la salle de bains.

## **SALLE DE BAINS**

### Porte droite

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage,  
Les murs est recouvert de carrelage et peinture en mauvais état.  
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

#### Cette pièce est équipée :

- D'une vasque alimentée par un robinet, reposant sur meuble,
- D'une baignoire avec système douche, protection murale carrelage en mauvais état
- D'un point lumineux plafonnier.
- D'un radiateur électrique,
- D'une bouche d'aération haute

## **WC**

### Porte face

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage,  
Les murs est recouvert de peinture en état d'usage.  
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage.

#### Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux plafonnier
- D'une cuvette WC avec chasse d'eau dossier,
- D'une bouche d'aération haute,

## **CHAMBRE**

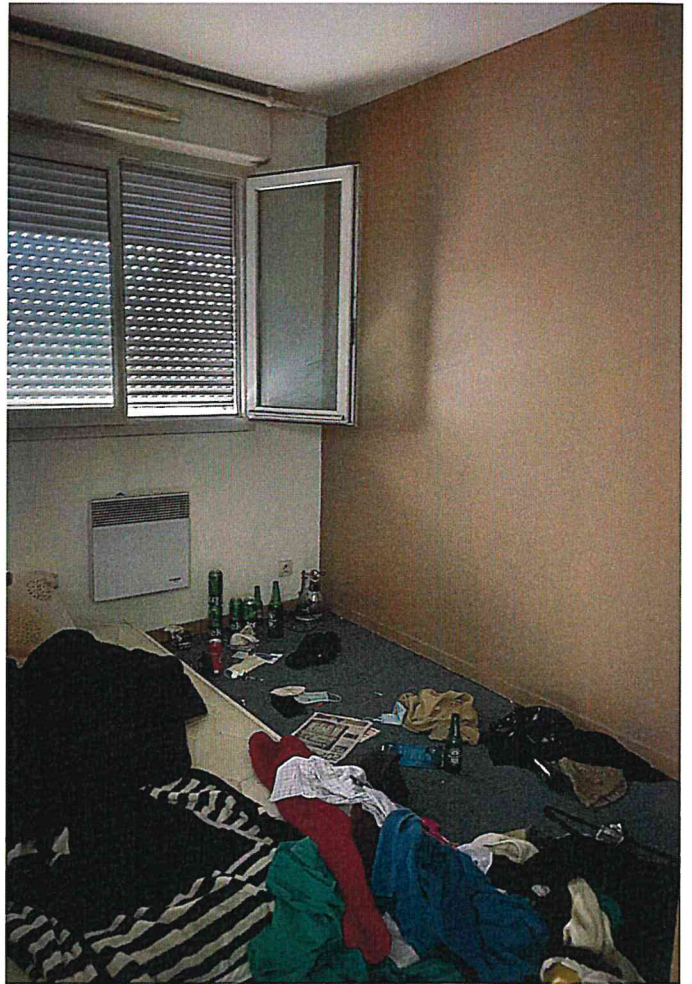
### Porte gauche

Le sol est recouvert de moquette en état d'usage,  
Les murs est recouvert de peinture vétuste,  
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

#### Cet espace est équipé :

- D'un radiateur électrique
- D'un placard deux portes
- D'une fenêtre PVC double vitrage avec volet roulant.
- D'une bouche d'aération sur fenêtre

A 12 heures , le géomètre ayant terminé ses relevés, nous quittons les lieux après fermeture de la porte.





**Telles sont mes constatations.**

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

*Acte compris dans l'état déposé au bureau de l'enregistrement de Villejuif pour le mois en cours de la date du présent acte.*

Signature de l'Huissier de Justice.

